

## **École du Sacré-Cœur – Centre de service scolaire au Cœur des Vallées**

À la séance du Conseil d'établissement de la susdite école tenue le mercredi 3 octobre 2023 à 18h00.

Parents présents :

**Sont présents :**

Anouk Lalonde  
Sarah Bergeron  
Josiane Lapointe  
Karine Lanthier  
Vanessa Reber  
Karine Séguin

Membres de l'école:

**Sont présents :**

Marie-Michelle Bédard Tremblay, directrice  
Josiane Desjardins, enseignante  
Johanne Le Blanc, enseignante  
Nadia Séguin, enseignante  
Shanelle Rondeau, enseignante  
Renée Bouladier, Orthopédagogue  
Nathalie Lake , Éducatrice classe principal

**Sont absents :**

Sarah Bergeron

### **1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum**

Madame Marie-Michelle Bédard Tremblay, directrice, ouvre la rencontre à 18h04. Elle procède à la vérification des présences et confirme qu'il y a quorum.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour est adopté.

**ADOPTÉ à l'unanimité**

**Proposé par : Vanessa Reber**

**Secondé par : Karine Séguin**

### **3. Adoption du procès-verbal du CÉ régulier du 8 juin 2023**

Le procès-verbal est adopté tel quel.

**ADOPTÉ à l'unanimité**

**Proposé par : Karine Lanthier**

**Secondé par : Karine Séguin**

### **4. Parole au public**

Aucun

### **5. Élections :**

#### **5.1. Élection de la présidente**

Marie-Michelle Bédard-Tremblay présente aux membres la candidature de Sara Bergeron qui est malheureusement absente. Elle souhaite renouveler sa candidature en tant que présidente du conseil pour l'année 2023-2024. Tous les membres sont en accord pour élire Sara Bergeron présidente du conseil d'établissement 2023-2024.

**Adopté à l'unanimité**

#### **5.2. Élection de la vice-présidente**

Madame Vanessa Reber propose sa candidature et tous les membres sont d'accord pour élire Vanessa Reber vice-présidente du conseil d'établissement 2023-2024.

**Adopté à l'unanimité**

#### **5.3. Élection du secrétaire**

Anouk Lalonde propose sa candidature et les membres proposent d'alterner en cas de besoin. Tous les membres sont d'accord pour élire Anouk Lalonde secrétaire du conseil d'établissement 2023-2024.

**Adopté à l'unanimité**

## **6. Points de décision :**

### **6.1 Régis interne du CÉ, dénonciations d'intérêt, calendrier des rencontres**

*(résolution CÉ2324-01)*

Marie-Michelle demande aux nouveaux membres de compléter la formation du conseil d'établissement en ligne. Elle présente le calendrier des rencontres pour l'année. Vanessa Reber propose d'ajouter une rencontre entre le mois de décembre et Mars. Après discussion et un vote, les membres votent pour laisser le calendrier tel quel et y ajouter une date en cas de besoin.

**Proposé par : Karine Lanthier**

**Secondé par : Karine Séguin**

### **6.2 Demande de transfert et de modification du fonds à destination spéciale pour l'année 2022-2023**

*(résolution CÉ2324-02)*

Marie-Michelle explique en détail la demande de transfert du fonds à destination spéciale de l'année 2022-2023 à l'année 2023-2024. Elle propose de transférer tous les montants qui sont séparés dans plusieurs comptes dans un compte seul compte qui sera le compte 121/FDSEDSC. Tous les membres sont en accord.

**Adopté à l'unanimité**

### **6.3 Surveillance midi**

*(résolution CÉ2324-02)*

Il y a un total de 308 inscriptions pour l'année courante, il faut donc 8 surveillants à tous les midis pour un ratio de 1 surveillant/40 élèves. Suite aux calculs, il est convenu des modalités de paiement ci-dessous :

A) 1 seul paiement de 166\$ le 15 novembre

B) 2 paiements de 83\$ soit le 15 novembre 2023 et le 15 janvier 2024

Pour un total de 0.92\$/élève quotidiennement.

**Adopté à l'unanimité**

### **6.4 Adoption du budget de fonctionnement du CÉ**

*(résolution CÉ2324-06)*

Marie-Michelle mentionne qu'un budget de 500\$ est versé à chaque année au conseil d'établissement et il est habituellement utilisé pour faire notre repas de Noël ou de fin d'année.

**Adopté à l'unanimité**

### **6.5 Approbation Campagne de financement** (résolution CÉ2324-07)

Plusieurs discussions ont lieu concernant la prochaine campagne de financement, les membres sont encore indécis sur le choix de la compagnie. Marie-Michelle propose aux membres de faire des recherches et d'apporter les idées à la prochaine réunion, il sera donc plus simple de faire un choix et la décision sera adoptée au prochain CÉ.

**Adopté à l'unanimité**

### **6.6 Approbation utilisation des FDS pour fête halloween** (résolution CÉ2324-08)

Ce point est annulé.

### **6.7 Adoption du rapport annuel 2022-2023**

Marie-Michelle présente le rapport annuel 2022-2023. Les membres adoptent le rapport à l'unanimité.

**Adopté à l'unanimité**

## **7. Point de consultation :**

### **7.1 Nombre d'inscriptions minimal pour ouvrir en pédagogique et lors de la semaine de relâche.**

Marie-Michelle propose d'ajouter à la régis interne la mention « nombre minimal d'élèves qui doivent être inscrit au service de garde durant les journées pédagogiques ainsi que durant la semaine de relâche ». Il est proposé d'avoir un minimum de 60 élèves.

**Adopté à l'unanimité**

## **8. Points d'informations :**

### **8.1 Plan local des mesures d'urgence**

Le plan sera envoyé au service scolaire la semaine prochaine.

### **8.2 Pratique incendie/confinement**

La pratique incendie et de confinement se feront dans les prochaines semaines, lorsque les policiers et les pompiers seront disponibles.

### **8.3 Suivi Budget**

Le budget 2022-2023 avec les montants finaux est présenté aux membres.

### **8.4 Offre de service 2023-2024**

### **8.5 Suivi du projet éducatif PEVR**

## **8.6 Éducation à la sexualité**

Isabelle Aubertin sera en charge de donner le cours pour une dernière année. Le cours changera de nom et deviendra Culture et citoyenneté Québécoise l'année prochaine, il sera donc donné par les enseignants dans leurs classes respectives.

## **8.7 Contenu en orientation scolaire et professionnelle COSP**

L'école offrira maintenant ce type d'activité aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle.

## **9. Communications**

### **9.1 Parole représentant des parents bénévoles (OPP)**

Josiane Lapointe informe les membres que la première réunion a eu lieu à titre informatif pour rencontrer les nouveaux parents bénévoles. Madame Chocolat est réservée pour le 21 mars. Karine Séguin demande d'ajouter le point « fête de fin d'année » au prochain CÉ pour débiter les réservations et préparatifs.

### **9.2 Parole au personnel de soutien/service de garde**

Nathalie Lake mentionne que tout va bien du côté du service de garde malgré le manque de personnel.

### **9.3 Mot du personnel enseignant**

Aucun

### **9.3 Mot de la présidence**

La vice-présidente Vanessa Reber souhaite une bonne année scolaire et est bien contente de voir de nouveaux visages parmi les membres.

## **10. Varia**

Aucun

## **11. Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 28 novembre 2023.

## **12. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 19h46.

**Proposé par :** Josiane Lapointe

**Secondé par :** Karine Lanthier